



Hôtel de Ville

3, Grande rue de la Trinité
44191 Clisson
Tél. 02 40 80 17 80
contact@mairie-clisson.fr
www.mairie-clisson.fr

Comité Consultatif de Quartiers - Les Villages
CR n° 6

Clisson, le 18 juillet 2016

<p align="center">Compte rendu de la réunion du 6 juillet 2016</p>

Présents :

MM. Busson, Bretaudeau, Guilberteaud, Mme Nocet, MM. Durand, Barré, Mmes Michelet, Amiaud, MM. Sauzeau, Brun, Heraud, Alusse, Pineau, Hervy, Redois, Boudeau.

M. Fabre, au titre des services.

Absents excusés :

M. le Maire, MM. Lusseau, You, Guerin, Paquereau, Mme Ando-Caille.



ORDRE DU JOUR :

1. Validation du compte-rendu de la réunion du 20 a avril 2016
2. Débriefing Hellfest 2016
3. Circulation dans les villages
4. Présentation du projet d'aménagement de la route de Tillières (sortie Piteau)
5. Affaires diverses.



Monsieur Bretaudeau ouvre la réunion à 18 h 30 et remercie les membres présents et excuse Monsieur le Maire retenu par d'autres obligations.

Avant de débiter la réunion, Monsieur Bretaudeau signale que M. Coutret a fait savoir par courrier qu'il souhaitait mettre fin à son mandat de membre du Comité consultatif de quartier.

1. VALIDATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 20 AVRIL 2016

Le compte-rendu n° 5 ne faisant l'objet d'aucune remarque et observation, est validé à l'unanimité.

2. DÉBRIEFING HELLFEST 2016

Monsieur Bretaudeau donne la parole aux membres qui débrièfent villages par villages.

➤ ROUTE DE BOURNIGAL :

Le stationnement bilatéral et la circulation en double sens ont rendu la circulation difficile voire même impossible à certains moments. Pour remédier à ce problème il faudrait interdire le stationnement et filtrer les véhicules en amont de cette rue, voir remettre la circulation en sens unique comme elle l'était l'an passé

➤ BOURNIGAL :

Un vigile à l'entrée du village (coté St Crespin) permettrait de filtrer la circulation et donc peut être réduire le nombre de voitures stationnées dans le village.

Un stationnement dans le village peut être toléré mais seulement d'un seul côté pour faciliter la circulation.

- LA DOURIE :
Absence de navette pour desservir le Village.
- LE SAUZAY :
Les « laisser passer » facilitent la circulation.
L'information concernant l'utilisation des navettes doit être améliorée : afficher la gratuité du transport, définir précisément les points d'attente, mettre des navettes spécifiques au Sauzay.
- LE PITEAU
Route de Tillières très encombrée par les voitures, ceci était lié à l'accès difficile au parking des bénévoles en raison de la pluie.
Une habitante s'est plainte de dégradations de sa clôture et de sa haie durant le festival, une passerelle à même été installée. Ces mêmes incivilités ont déjà eu lieu les années précédentes, à cet effet, elle a rédigé un courrier.
Serait-il possible de remettre au conducteur de la dépanneuse (et qui gère aussi la fourrière) un « laisser passer » pour lui permettre de circuler plus aisément ?
Il a également été évoqué le fait que les véhicules des festivaliers sont très mal garés le long de la rocade. Serait-il possible qu'un vigile place les véhicules en épi ce qui ferait un gain de place ?
- LA SUARDIÈRE :
Village peu impacté par le festival.
- LA BRÉBIONNIÈRE :
Malgré un flux important de voitures, la circulation fut relativement fluide hormis quelques soucis avec 1 ou 2 véhicules.
Le sens giratoire de circulation est correct.
Pour la rue en sens unique (rue du levain) pourrait-il avoir un « laisser passer » pour les riverains afin de leur faciliter l'accès à leur domicile ?
Les panneaux indiquant la déviation manque d'indication pour des festivaliers qui ne connaissent pas toujours la région, il serait bon au moins d'indiquer les grandes directions (Nantes, Cholet, La Roches/Yon).
La circulation importante a dégradé la route proche de la Place du Muscadet.
Il manque un parking à côté du nouveau camping.
Les ganivelles qui sont installées sur le terrain privé de Monsieur Guerin restent à l'année ce qui déplaît à certains villageois.

3. CIRCULATION DANS LES VILLAGES

La Suardière

- Inquiétude concernant la sécurité et le stationnement liés à la construction de trois locatifs à l'entrée du village.
- Certains villageois conduisent vite, des plaintes ont été reçues par la mairie, M. Redois et Mme Nocet se proposent de faire un courrier pour sensibiliser les habitants du village sur cet élément.

Bournigal

- En attente de l'accord pour l'installation d'un stop sur la route de st crépin et la modification des chicanes.
- Une demande est faite pour décaler le passage piéton qui se situe face au n° 56.

La Dourie

- La vitesse reste toujours excessive, une écluse déportée serait peut être mieux.
- Pour la sécurité, il faudrait installer un « stop » à chaque extrémité rue du four
- Le marquage du passage piéton rue des Treilles est à refaire.

Le Sauzay

- Visibilité réduite pour les résidents de la place de la Fosse. Différentes propositions sont faites : installation d'un miroir, décaler le marquage du stop.
- Vitesse excessive rue des Saules

La promenade

- Refaire les marquages au sol

Monsieur Busson informe l'assemblée de l'installation du premier défibrillateur dans le village de la Dourie.

Trois autres vont être bientôt installés à la Brébionnière, le Piteau et au Sauzay

Des formations à destinations des habitants seront ensuite organisées par la municipalité.

4. PRÉSENTATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE TILLIERES

Projet d'aménagement de la route de Tillières afin de réduire la vitesse des automobilistes. Après analyse des données des deux radars pédagogiques il en ressort que la moyenne kilométrique sur cette de route est de 71 km/h et qu'il passe environ 1 200 véhicules/jour.

Après présentation d'un diaporama sur ce projet, l'unanimité du Comité est favorable pour l'installation d'un rond-point avec un plateau surélevé et l'installation de deux chicanes route de Tillière. Lors de la demande faite auprès du Département pour ces travaux, il sera aussi demandé s'il est possible d'installer un ralentisseur à l'entrée du village, à proximité de la salle du Piteau.

Ce projet devrait voir le jour en 2016.

5. AFFAIRES DIVERSES

Dépôt sauvage de déchets et de gravats au lieu dit « du bec », il est urgent de nettoyer ce lieu.

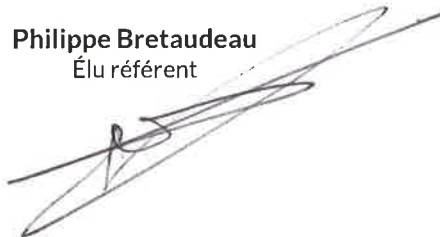
6. PROCHAINE RÉUNION

La date retenue pour la prochaine réunion est le :

mercredi 21 septembre 2016 à 18 h 30

L'ordre du jour étant épuisé, **Monsieur Bretaudeau** clôt la séance.

Philippe Bretaudeau
Élu référent



Jean-Michel Busson
Adjoint délégué
à la Citoyenneté, Proximité, Quotidienneté,
Sécurité



